

PROGRAMME DES
TICKETS LOISIRS
11 - 17 ANS

VACANCES D'HIVER
DU 26 FÉVRIER AU 01 MARS 2024

*INSCRIPTIONS DU 15 JANVIER AU
07 FÉVRIER 2024, 18H**

*APRÈS CETTE DATE LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS POSSIBLES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

R È G L E M E N T I N T É R I E U R

PRÉAMBULE :

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY, ORGANISE À L'OCCASION DES VACANCES SCOLAIRES DES ANIMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PRÉADOLESCENTS ET LES ADOLESCENTS, ARTICULÉES AUTOUR D'ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIALES, MANUELLES, CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES. CES ANIMATIONS PROPOSÉES AUX JEUNES DE 11 À 17 ANS ONT POUR BUT D'ENRICHIR L'OFFRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS DE QUALITÉ DU TERRITOIRE.

LES JEUNES SONT ENCADRÉS PAR DES ANIMATEURS DIPLÔMÉS, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE MONSIEUR LE MAIRE DE BASSUSSARRY, OU PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS LORSQU'IL S'AGIT D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES.

ARTICLE 1 : RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

AUPRÈS DES ANIMATEURS, DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 18H30 AU LOCAL JEUNES OU AU CENTRE DE LOISIRS.

LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS N'EST VALABLE QUE SI LE DOSSIER EST COMPLET :

- AUTORISATION PARENTALE COMPLÉTÉE ET SIGNÉE
- FICHE SANITAIRE DE LIAISON + COPIE DU CARNET DE VACCINATION
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- COTISATION AU LOCAL JEUNES À JOUR POUR L'ANNÉE EN COURS
- TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES (TEST PAAN)
- ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRASCOLAIRE

ARTICLE 2 : HORAIRES ET PAIEMENT DES ACTIVITÉS :

LES HORAIRES DE PRATIQUE SONT INDICUÉS PAR ACTIVITÉ SUR LA PLAQUETTE D'INFORMATION. EN DEHORS DES HORAIRES D'ACCUEIL INDICUÉS SUR LA PLAQUETTE, LA COMMUNE DE BASSUSSARRY SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ. AUSSI, NOUS DEMANDONS AUX FAMILLES DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES HORAIRES DE DÉBUT ET DE FIN DE SÉANCE.

LES PARENTS AYANT DÉSIGNÉ UN MODE DE RETOUR PAR ÉCRIT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, SONT PRIÉS D'INFORMER LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ EN DÉBUT DE SÉANCE, S'ILS SOUHAITENT LE MODIFIER PONCTUELLEMENT. UNE ACTIVITÉ EST ANNULÉE, SI LE NOMBRE D'INSCRIPTION EST INFÉRIEUR À 8. LE PAIEMENT DE L'ACTIVITÉ S'EFFECTUERA À LA FIN DE LA PÉRIODE DE VACANCES SOIT EN NUMÉRAIRE SOIT PAR CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC. UNE ACTIVITÉ POURRA ÊTRE ANNULÉE JUSQU'À 48H À L'AVANCE. HORS DÉLAI, ELLE SERA FACTURÉE. SINON, UN REMBOURSEMENT NE POURRA ÊTRE POSSIBLE QUE SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITÉS

LES FAMILLES SONT RESPONSABLES DE LEURS ENFANTS JUSQU'AU LIEU D'ACTIVITÉ ET SONT INVITÉES À LES REPRENDRE AU MÊME ENDROIT APRÈS LA SÉANCE, SAUF INFORMATION CONTRAIRE COMMUNIQUÉE PRÉALABLEMENT PAR LES RESPONSABLES.

ARTICLE 4 : ASSURANCE

BIEN QUE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY AIT SOUSCRIT UN CONTRAT D'ASSURANCE GARANTISSANT LES RISQUES QUI PEUVENT SURVENIR PENDANT LES ACTIVITÉS, NOUS CONSEILLONS AUX FAMILLES DE VÉRIFIER QUE LEURS ENFANTS SONT BIEN COUVERTS POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES.

ARTICLE 5 : OBSERVATION DU RÈGLEMENT ET RÉCLAMATIONS

LE FAIT D'INSCRIRE UN ENFANT IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT. LES PARENTS SONT INVITÉES À RESPECTER LES CONDITIONS DE CE RÈGLEMENT QUI N'EST ÉDICTÉ QUE DANS LE SOUCI D'OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE AUX JEUNES PARTICIPANTS, ET NOTAMMENT AUX PLUS PETITS.

ARTICLE 6 : PRIORITÉ ET DATE BUTOIR

EN RAISON D'UNE FORTE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE LOCAL JEUNES (CAMPS ET TICKETS LOISIRS) CE RÈGLEMENT S'APPLIQUE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2014.

POUR, LES INSCRIPTIONS, IL FAUDRA DÉSORMAIS TENIR COMPTE DES RÈGLES DE PRIORITÉ SUIVANTES :

1. LES JEUNES DOMICILIÉS À BASSUSSARRY
2. POUR LES NON DOMICILIÉS À BASSUSSARRY, FRÉQUENTATION DU LOCAL JEUNES.

A LA DATE BUTOIR, UNE RÉPONSE VOUS SERA DONNÉE SUR LA PARTICIPATION OU NON DE VOTRE ENFANT.

PASSÉ LA DATE BUTOIR, LES RÈGLES DE PRIORITÉ NE S'APPLIQUENT PLUS.

LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS POSSIBLES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

PROGRAMME TICKETS LOISIRS BASSUSSARRY

FÉVRIER
2024

LUNDI 26 FÉVRIER 26€

JOURNÉE MYSTÈRE

Rendez vous 9h - Fermeture à 18h

MATIN

Escape Game chez Tempus Escape
Bayonne

APRÈS-MIDI

Apprentissage de tours de magies et
jeux sportifs

NE PAS OUBLIER LA CARTE DE BUS* ET LE PIQUE-NIQUE

MARDI 27 FÉVRIER 18€

SOIRÉE HOCKEY À L'HORMADI

Rendez vous 16 h - Fermeture à 23h30

APRÈS MIDI

Tournoi de Hockey sur Gazon

SOIRÉE

Départ pour le match de hockey sur
glace
Hormadi Anglet / Spartiates Marseille

PRENDRE UN PIQUE-NIQUE PRATIQUE À MANGER

MERCREDI 28 FÉVRIER 19€

GRAND TOURNOI SPORTIF

Rendez vous 9h - Fermeture 18h

MATIN

Départ à Kinka Sport
Tournoi de padel Tennis et football five

APRÈS-MIDI

Tournoi de dodgeball

PRENDRE UN PIQUE-NIQUE

CARTE DE BUS * : SI VOUS N'AVEZ PAS D'ABONNEMENT, LE LOCAL JEUNES FOURNIRA UN TICKET.
TOUS LES RENDEZ-VOUS ET RETOUR D'ACTIVITÉ SE FONT AU LOCAL JEUNES DE BASSUSSARRY.

PROGRAMME TICKETS LOISIRS BASSUSSARRY

FÉVRIER
2024

JEUDI 29 FÉVRIER 16€

CITÉ DE L'OcéAN ET AQUARIUM

Rendez vous 9h – Fermeture à 18h

MATIN

Visite de la cité de l'océan

APRÈS-MIDI

Visite de l'aquarium de Biarritz

NE PAS OUBLIER LA CARTE DE BUS * ET LE PIQUE-NIQUE

VENDREDI 01 MARS 19€

BOWLING & CINÉMA

Rendez vous 9h – Fermeture à 18h

MATIN

Déplacement au Bowlingstar Bayonne

APRÈS-MIDI

Séance de cinéma au CGR Bayonne

NE PAS OUBLIER LA CARTE DE BUS * ET LE PIQUE-NIQUE

CARTE DE BUS * : SI VOUS N'AVEZ PAS D'ABONNEMENT, LE LOCAL JEUNES FOURNIRA UN TICKET.
TOUS LES RENDEZ-VOUS ET RETOUR D'ACTIVITÉ SE FONT AU LOCAL JEUNES DE BASSUSSARRY.

Du 26 février au 01 mars 2024

Date butoir: Mercredi 07 Février

Après cette date les inscriptions sont toujours
possibles dans la limite des places disponibles.

- ☐ L 26/02 (9h-18h) Escape Game 26€
- ☐ Ma 27/02 (16h-23h30) Soirée hockey/Hormadi 18€
- ☐ Me 28/02 (9h-18h) Kinka sport + tournoi 19€
- ☐ J 29/02 (9h-18h) Cité de l'océan + aquarium 16€
- ☐ V 01/03 (9h-18h) Bowling + Cinéma 19€

TOUS LES JOURS PREVOIR:

- UNE TENUE ADAPTEE à L'ACTIVITE ET à LA METEO
- LA CARTE DE BUS
- LE PIQUE-NIQUE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Madame, Monsieur

agissant en tant que parent ou tuteur légal, autorise mon enfant.....

âgé deans / date de naissance:

à participer aux Tickets Loisirs organisés par le Service Enfance Jeunesse de la
commune de Bassussarry du 26 février au 01 mars 2024.

J'autorise le responsable de l'activité à faire appel, en cas d'accident, à un
service d'urgence pour transporter mon enfant dans l'établissement hospitalier le
plus proche.

Je souhaite inscrire mon enfant aux activités se déroulant aux jours suivants
(cochez les cases correspondantes au verso) :

A la fin des activités mon enfant : cochez la case correspondante

☐ rentrera seul

Dans cette éventualité, je dégage la Mairie de Bassussarry de toute
responsabilité

☐ Sera pris en charge par un parent à l'entrée du Local Jeunes

Dans cette seconde éventualité, je m'engage à respecter
scrupuleusement les horaires de fin d'activité.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter.

Fait à..... le.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)